

Enquête publique – consultation parallélisée

Projet éolien Longèves II, ferme éolienne Neveuses

Compte rendu du commissaire enquêteur de la première réunion publique d'information et d'ouverture de la consultation

Date de la réunion : 3 septembre 2026 (18h – 20h)

Lieu : salle des mariages de la mairie de Longèves

Commissaire enquêteur : Pascal Bidan

Responsable du projet : EnergieTEAM

Participants : représentants d'EnergieTEAM, maire et premier adjoint de Longèves, environ vingt riverains.

1. Objet et portée de la réunion

La réunion avait pour objet de présenter l'ouverture de la consultation publique relative au projet éolien Longèves II, également dénommé ferme éolienne Neveuses, et de permettre un premier échange entre le public, le responsable du projet, les élus et le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur a rappelé que cette réunion constituait la première réunion d'une procédure appelée à se dérouler pendant trois mois, jusqu'au 3 décembre 2026. Elle ne constituait ni un vote, ni un référendum, ni une réunion de décision sur le projet.

Il a précisé que le projet n'était pas acté. La décision finale relève de l'État, représenté par le préfet, après prise en compte notamment des avis des collectivités, de l'instruction des services compétents, des observations du public et de l'analyse du commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur a également indiqué qu'il n'avait pas pour rôle de présenter ou de défendre le projet. Son rôle consiste à organiser et conduire la consultation, à assurer l'égalité de traitement entre les participants, à recueillir les observations, à en assurer la traçabilité et à établir ultérieurement un rapport et des conclusions motivées.

2. Précisions relatives au rôle du commissaire enquêteur

En réponse aux questions du public, le commissaire enquêteur a précisé qu'il n'était placé sous aucun lien de subordination avec la préfecture.

Il a indiqué qu'il conduirait sa propre analyse du dossier et des observations recueillies. Cette analyse personnelle sera présentée dans son rapport et ses conclusions motivées à l'issue de l'enquête. Elle sera rendue publique.

Le commissaire enquêteur a également rappelé que les réponses apportées par le responsable du projet pouvaient être immédiates ou nécessiter des recherches et la production de pièces complémentaires. Il a indiqué qu'il veillerait à ce que les questions soient tracées et que les réponses soient apportées progressivement pendant la durée de la consultation.

L'absence de réponse immédiate à une question ne signifie donc pas qu'elle est abandonnée ou écartée. Certaines questions nécessitent un examen technique, juridique ou documentaire plus

approfondi. Le public pourra réagir aux réponses apportées et compléter ses contributions jusqu'à la clôture de la procédure.

3. Déroulement et modalités de participation

La réunion a été enregistrée. A la demande d'EnergieTEAM, un commissaire de justice est également présent et enregistre les débats.

Les participants ont été invités à formuler leurs observations :

- sur le registre dématérialisé ;
- par courrier électronique ;
- par courrier postal adressé à la préfecture ;
- lors des permanences du commissaire enquêteur.

Il a été indiqué que les réponses du responsable du projet seraient publiées progressivement sur le registre. Une version papier des réponses sera fournie par EnergieTEAM et consultable en mairie pendant les permanences.

Le commissaire enquêteur a rappelé qu'une contribution pouvait exprimer une position favorable, défavorable ou nuancée, mais qu'elle était d'autant plus utile qu'elle précisait ses motifs, les impacts redoutés, la localisation concernée et les propositions formulées.

En clôture de la réunion, il a indiqué qu'un compte rendu serait établi, avec en annexe les supports de présentation préparées par le commissaire enquêteur et par EnergieTEAM. Le cas échéant, les participants sont invités à signaler toute omission importante concernant leurs interventions.

Une réunion de clôture est prévue le 3 décembre 2026. Deux permanences du commissaire enquêteur sont également prévues pendant la procédure.

4. Présentation générale du projet

Cf documents EnergieTEAM.

5. Principaux sujets abordés

Les échanges ont porté sur le rôle des énergies renouvelables, le fonctionnement du marché européen de l'électricité, les exportations françaises, le facteur de charge et les raisons éventuelles de l'arrêt des éoliennes.

Les participants ont également interrogé EnergieTEAM sur :

- le financement des raccordements et les contributions au S3REnR
- les garanties financières et le démantèlement
- le retrait des fondations
- le devenir des éoliennes et des pales

- les nuisances sonores
- les basses fréquences et les infrasons
- le bridage acoustique
- les effets stroboscopiques
- le balisage nocturne
- les impacts sur le paysage et l'immobilier
- les zones humides, les oiseaux et la faune
- les retombées économiques pour la commune
- les accords fonciers
- le différend évoqué avec le projet Eolise
- le risque d'encerclement de Longèves par plusieurs projets.

EnergieTEAM a notamment indiqué que des mesures acoustiques pouvaient être réalisées chez les riverains, que des plans de bridage ou d'arrêt pouvaient être mis en œuvre dans certaines situations et que les effets stroboscopiques pouvaient faire l'objet d'arrêts ponctuels.

Le projet de compte rendu établi par EnergieTEAM fournit des précisions complémentaires sur les caractéristiques techniques du projet, les garanties de démantèlement, les retombées économiques, la saturation visuelle et les études environnementales. Ces précisions devront être examinées dans le cadre de l'instruction de l'enquête et pourront faire l'objet d'observations ou de demandes complémentaires du public.

6. Questions appelant des compléments

La réunion étant la première étape de la procédure, plusieurs questions n'ont pas pu recevoir de réponse complète ou définitive. Elles concernent notamment :

- le facteur de charge réel du site de Longèves et les causes précises des arrêts du parc existant
- l'impact sonore cumulé des éoliennes actuelles et projetées
- la prise en compte des basses fréquences, des battements et du vieillissement des machines
- la distance exacte entre les éoliennes projetées et le centre équestre ou les bâtiments voisins
- l'impact du projet sur les activités professionnelles
- les résultats détaillés des études portant sur les oiseaux, les chauves-souris et la faune du marais
- la compatibilité de l'implantation avec les zones de vigilance du Parc naturel régional
- l'impact cumulé du projet avec le projet Nord N11 d'Eolise
- les conséquences éventuelles sur la valeur et les délais de vente des biens immobiliers
- le modèle et la hauteur définitifs des éoliennes

- la forme exacte et le montant de la garantie de démantèlement
- les modalités précises des compensations économiques et énergétiques

Les tableaux annexés présentent ces questions de manière plus détaillée. Leur classement est provisoire et pourra évoluer au cours de la consultation.

7. Suites de la consultation

La réunion du 3 septembre 2026 n'était que la première réunion d'une procédure de trois mois. Les citoyens disposent encore de la période de consultation pour déposer des observations, poser de nouvelles questions, compléter leurs contributions et réagir aux réponses publiées.

Les réponses immédiates ont été distinguées des questions nécessitant une réflexion ou des recherches complémentaires. Il appartiendra au responsable du projet de produire, au cours de la procédure, les éléments utiles permettant au public de disposer d'une information complète.

Le commissaire enquêteur examinera l'ensemble des observations, réponses, pièces et contributions recueillies avant d'établir son rapport et ses conclusions motivées à l'issue de l'enquête.

Documents annexés à ce compte rendu

1. Compte rendu établi par EnergieTEAM, annexé sans modification et identifié comme document du responsable du projet.
2. Diaporama présenté par le commissaire enquêteur.
3. Diaporama présenté par EnergieTEAM.
4. Tableau provisoire des questions soulevées et des éléments de réponse apportés
5. Tableau provisoire des questions appelant des précisions complémentaires.

Fait à La Rochelle, le 09/09/2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Bidan', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le commissaire enquêteur

Pascal Bidan